

GAZETTE DES CAMPAGNES

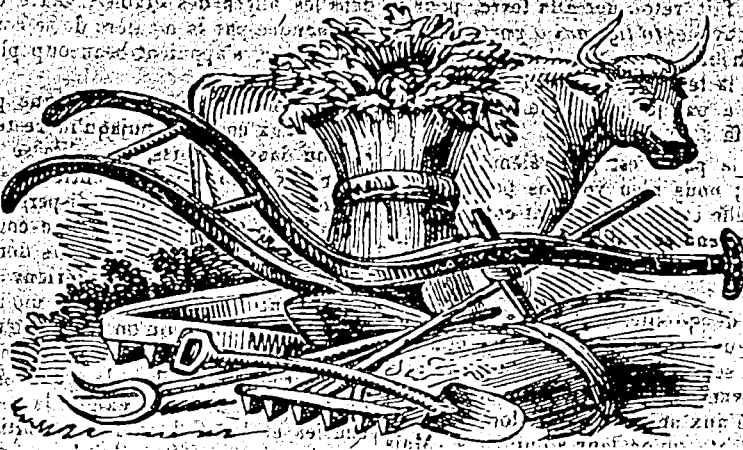
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Éditeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à **FIRMIN H. PROULX**.

ANNONCES : 1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, 8 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales. Que ceux qui désirent adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE

- Causerie agricole.** De la litière.
- Revue de la Semaine :** Persecution contre l'Eglise catholique. Conversion au catholicisme de la reine douairière de Bavière. Sentence de mort contre M. Lépine. — Solennités religieuses en Canada. — La mission des évêques.
- Sujets divers :** La répartition. — Tout ce qui constitue l'état social doit être protégé par l'autorité. — Ne maltraitez pas les animaux car ils vous servent de toutes leurs forces et de toute leur intelligence. — Le coaltar sur les plaies des arbres. — Orienter les plants d'arbres fruitiers comme ils l'étaient en pépinière. — L'agriculture et le bâtiment. — Pression des fourrages.
- Petite chronique :** Paroisses modèles : St. Cyprien, Angé-Gardien de Camrobert, A. Jansville, St. George d'Henriville, St. Sébastien. — Projet de l'établissement d'une fromagerie à Ste. Anne de la Pocatière. — Avantages d'une fromagerie. — La récolte de blé aux Etats-Unis.
- Recettes :** Remède du docteur Debreyne contre la surdité. — Moyen pour couper le verre en employant la térébenthine.

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA LITIÈRE

On donne le nom de litière à toutes les substances végétales et minérales que l'on dispose sur le sol des étables ou écuries, afin de procurer aux animaux un couchage plus doux et plus chaud. Ce ne sont pas cependant les seuls avantages de la litière; elle remplit encore d'autres objets très- importants par son emploi, on prévient la déperdition des urines, on maintient le bétail dans un état de propreté, et par cela même dans des conditions plus favorables à sa santé et l'on augmente, d'une manière très notable, la masse du fumier qui est une richesse pour le cultivateur.

Il semble que l'établissement d'une litière est chose très-facile, et que les principes de sa formation devraient être généralement connus; cependant rarement on fait la bien disposer dans les campagnes, ou du moins on n'y attache pas une grande importance.

Presque partout on ne réserve que la quantité de paille justement nécessaire à la nourriture des animaux et à la formation de la litière, sans considérer que la vente du surplus de cette paille, loin d'être un gain, est une véritable perte, puisque la masse des récoltes est toujours proportionnelle, année commune, à celle des engrais. C'est donc avec excès plutôt qu'avec parcimonie qu'on doit faire des réserves pour la litière dans une exploitation rurale bien conduite.

L'abondance de la litière est encore commandée par le bien-être des animaux, qui sont plus mollement et plus sèchement couchés sur une couche épaisse de paille que sur une couche mince, et par l'immense utilité des fumiers qu'on ne peut avoir en trop, grande abondance, et qu'on ne peut fabriquer en trop grande quantité.

Nous ne prétendons pas induire de ce qui précède que l'on doit administrer au bétail une litière surabondante; ici, comme en tout, il faut se garder des extrêmes; l'exagération fait tort aux meilleures choses.

La substance la plus généralement employée, comme litière est la paille des céréales; aussi est-elle très-propre à cet usage sous bien des rapports; par elle-même, elle peut augmenter la valeur des fumiers, car elle renferme des principes utiles aux récoltes. Le canal, dont elle est ornée la rend très-apte à l'absorption des excréments liquides qui le plus souvent, sans son intervention, s'échapperaient en pure perte; elle se mélange parfaitement avec les excréments, sert de liant entre les déjections fluides et solides, facilite par conséquent leur accumulation, et leur transport; sa décomposition est prompte, et en peu de temps elle est entièrement unie à la masse du fumier. De plus elle a l'avantage de ne pas s'attacher à la peau des animaux.

Plus la paille est divisée, plus grande est sa force d'absorption pour les urines, qui la pénètrent alors plus facilement pour s'incorporer à elle. Ce n'est donc pas la paille entière et intacte qui est la plus propre à servir de litière, mais bien celle qui a perdu sa rigidité et a été brisée par